

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 Décembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 6.405 065 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 673 293 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 31 Décembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2024, 22,15% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 2,15% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 4 986 586 DT au 31 Décembre 2024, et représente une quote-part de 77,85 % de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 2,15% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Janvier 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 31/12/2024
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 986 586	4 523 676
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 195 419	4 138 709
b- Obligations et valeurs assimilées	791 168	384 967
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 418 478	1 197 708
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 418 478	1 197 708
AC3- Créances d'exploitation	-	178 391
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	6 405 065	5 899 775
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	14 987	14 609
PA2- Autres créditeurs divers	52 267	129 951
TOTAL PASSIF	67 254	144 560
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	6 237 237	5 668 906
CP2- Sommes distribuables	100 573	86 309
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	59	11
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	100 514	86 298
ACTIF NET	6 337 811	5 755 214
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 405 065	5 899 775

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2024
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/10/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	13 005	220 196	4 432	176 622
a- Dividendes	-	180 143	-	156 143
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 005	40 053	4 432	20 479
PR 2- Revenus des placements monétaires	11 708	27 545	14 527	58 131
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	24 713	247 741	18 960	234 753
CH 1- Charges de gestion des placements	27 748	105 610	26 892	107 987
REVENU NET DES PLACEMENTS	(3 035)	142 131	(7 933)	126 765
PR 3- Autres produits	890	2 065	242	3 236
CH 2- Autres charges	3 871	43 645	7 426	43 344
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 017)	100 551	(15 116)	86 658
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-	(37)	-	(360)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	(6 017)	100 514	(15 116)	86 298
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	37	-	360
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	528 115	561 840	167 900	(49 205)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	118 595	21 401	(32 086)	(201 677)
Frais de négociation de titres	(3 375)	(10 499)	(3 614)	(17 444)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	637 319	673 293	117 084	(181 668)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2024

	<u>Du</u> <u>01/10/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>Au</u> <u>31/12/2023</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u> <u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d 'Exploitation	(6 017)	100 551	(15 116)	86 658
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	528 115	561 840	167 900	(49 205)
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	118 595	21 401	(32 086)	(201 677)
d- Frais de négociation de titres	(3 375)	(10 499)	(3 614)	(17 444)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(86 250)	-	(99 398)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- <u>Souscriptions</u>				
Capital	-	62	-	65
Régularisation des sommes non distribuables	-	(5)	-	72
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
Droits d'entrée	-	1	-	1
b- <u>Rachats</u>				
Capital	-	(4 652)	-	(26 959)
Régularisation des sommes non distribuables	-	184	-	1 638
Régularisation des sommes distribuables	-	(36)	-	(360)
Droit de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	637 319	582 596	117 084	(306 610)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	5 700 492	5 755 214	5 638 130	6 061 824
b- en fin de période	6 337 811	6 337 811	5 755 214	5 755 214
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	91 292	91 366	91 366	91 780
b- en fin de période	91 292	91 292	91 366	91 366
VALEUR LIQUIDATIVE	69,424	69,424	62,991	62,991
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</u>	11,18%	11,71%	2,08%	(2,99) %

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 Décembre 2024

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire de la SICAV

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2024 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 31/12/2024.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Décembre 2024 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 4 986 586 DT contre 4 523 676 DT au 31/12/2023, et se détaille ainsi :

Code ISIN	DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2024	% ACTIF	% Capital
	ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :		4 149 078	4 195 419	65,50%	
	<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 134 813</u>	<u>4 181 834</u>	<u>65,29%</u>	
TN0007830011	ASS MAG	5 276	291 438	271 593	4,24%	0,12%
TN0007140015	ASSAD	7 000	10 232	4 340	0,07%	0,03%
TN0004700100	ATL	68 733	262 481	291 222	4,55%	0,21%
TN00001800457	BIAT	2 778	228 624	260 517	4,07%	0,01%
TNK63RI7BF70	BIAT DA 2024	2 779	32 674	46 409	0,72%	0,01%
TN0007350010	CIMENT DE BIZERTE	229 165	696 692	96 249	1,50%	0,52%
TN0007570013	EUROCYCLE	15 680	266 786	184 444	2,88%	0,03%
TN0003200755	ICF	385	27 180	37 765	0,59%	0,02%
TN0007510019	LANDOR	37 378	296 777	387 984	6,06%	0,33%
TN0006440010	MAG GENERAL	11 324	76 160	79 155	1,24%	0,06%
TN0007610017	SAH	35 000	306 033	354 094	5,53%	0,04%
TN0007730013	SANIMED	1 100	1 998	1 617	0,03%	0,01%
TN0001100254	SFBT	19 948	238 831	232 434	3,63%	0,00%
TN0007740012	MEUBLE INTERIEUR	14 325	57 871	83 372	1,30%	0,26%
TN0007600018	SOTEMAIL	182 500	447 214	784 750	12,25%	0,60%
TN0006560015	SOTUVER	27 965	255 999	354 932	5,54%	0,10%
TN0006060016	STAR	512	84 992	91 136	1,42%	0,02%
TN0007270010	TPR	63 629	315 429	402 263	6,28%	0,13%
TN0007440019	TELNET	36 302	237 402	217 558	3,40%	0,30%
	<u>Titre OPCVM</u>		<u>14 265</u>	<u>13 584</u>	<u>0,21%</u>	
TN84RGRD6G6	FCP IRADETT 50	1 221	14 265	13 584	0,21%	0,30%
	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		760 890	791 168	4,16%	
	EMPRUNTS DE SOCIETES		250 000	255 385	3,99%	
TN0003900248	UIB 2009/1	10 000	232 500	237 508	3,71%	2,00%
TN0003900230	UIB 2009/1	10 000	17 500	17 877	0,28%	2,00%
	EMPRUNT D'ETAT		510 890	535 783	8,36%	
TNZBXQU5RZ91	Emp Nat 2021 T3 A	1 000	10 890	10 974	0,17%	
TNX0K9990B08	Emp Nat 2024 -2	5 000	500 000	524 809	8,19%	
	TOTAL		4 909 968	4 986 586	69,66%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à 1 418 478 DT contre 1 197 708 DT au 31-12-2023, et se détaille ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	1 418 478	1 197 708
TOTAL	1 418 478	1 197 708

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Vente Actions	0	178 391
Retenue à la source/achat Obligations	0	0
Créance CDS Billets de trésorerie	30 833	59 167
Provision /créance CDS	(30 833)	(59 167)
TOTAL	0	178 391

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération à payer au gestionnaire	9 037	8 659
Rémunération à payer au dépositaire	5 950	5 950
TOTAL	14 987	14 609

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'est élevé à 52 267 DT au 31-12-2024 contre 129 951 DT au 31-12-2023 et se détaille ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Achat Actions	-	81 460
Redevance CMF	506	18
Honoraires Commissaires aux comptes	20 000	16 313
Frais publications	1 000	629
Jetons de présence	13 125	13 125
Retenue à la source	1 883	2 187
TCL	61	60
Dividendes à payer	14 556	14 556
Divers	1 136	1 603
TOTAL	52 267	129 951

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4 ème trimestre de l'exercice 2024 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2024</u>	
Montant	5 593 902
Nombre de titres	91 292
Nombre d'actionnaires	15

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	118 595
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	528 115
Régularisation des sommes non distribuables	-
Frais de négociation de titre	(3 375)

<u>Capital au 31/12/2024</u>	
Montant	6 237 237
Nombre de titres	91 292
Nombre d'actionnaires	15

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice	100 514	86 298
Sommes distribuables des exercices antérieurs	59	11
Sommes distribuables	100 573	86 309

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2024 au 31-12-2024, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 220 196 DT contre 176 622 DT du 01-01-2023 au 31-12-2023 ;

	Du 01/10/2024	Du 01/01/2024	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
Revenus des Actions	-	180 143	-	156 143
Revenus des obligations	13 005	40 053	4 432	20 479
TOTAL	13 005	220 196	4 432	176 622

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 27 545 DT du 01-01-2024 au 31-12-2024 et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2024	Du 01/01/2024	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
Intérêts sur comptes de dépôts	11 707	27 545	14 527	58 131
TOTAL	11 707	27 545	14 527	58 131

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2024 à 30 833 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2024, ARABIA SICAV a perçu 890 DT d'intérêts.

CH1- Charges de gestion des Placements	Du 01/10/2024	Du 01/01/2024	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire				
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.				
La rémunération de l'AFC	26 666	99 660	25 387	102 032
Rémunération du dépositaire				
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014				
La rémunération de l'ATB	1 082	5 950	1 505	5 955
TOTAL	27 748	105 610	26 892	107 987

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/10/2024	Du 01/01/2024	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
Redevance CMF	1 494	5 583	1 422	5 715
Commissaire aux comptes	-2 230	21 570	4 760	23 548
Publicité et publication	958	1 871	302	1 197
Services bancaires	14	44	13	37
Timbre fiscal	5	23	2	22
Jetons de présence	3 309	13 125	824	11 259
TCL	321	1 029	99	1 165
Autres Impôts	-	400	10	400
TOTAL	3 871	43 645	7 426	43 344

5- AUTRES INFORMATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Données par actions		
Revenus des placements	2,714	2,569
Charges de gestion des placements	1,157	1,182
Revenu net des placements	1,557	1,387
Autres charges	0,023	0,035
Autres produits	0,478	0,474
Résultat d'exploitation	1,101	0,948
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	(0,004)
Sommes distribuables de la période	1,101	0,945
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,004
Frais de négociation de titres	(0,115)	(0,191)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	6,154	(0,539)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,234	(2,207)
Résultat net de la période	7,375	(1,988)
Nombre d'Actions	91 292	91 366
Valeur liquidative	69,424	62,991